

Communiqué de presse – Berne, le 16 mars 2010

## **Il faut absolument revaloriser la médecine de famille!**

**Les revenus des médecins en pratique ambulatoire continuent de baisser, tel est la conclusion de la dernière analyse des revenus de la FMH à paraître dans le Bulletin des médecins suisses du 24 mars. Les activités de certains spécialistes, qui sont prises en charge par les assurances complémentaires, expliquent la majeure partie des différences de revenus entre les médecins. La FMH pense qu’il est absolument nécessaire de revaloriser la situation financière des médecins de famille et demande une correction exceptionnelle du tarif TARMED.**

Dans le Bulletin des médecins suisses du 24 mars 2010, la FMH publie la toute dernière analyse des revenus des médecins en pratique ambulatoire. L’émission télévisée «Kassensturz» du 16 mars, sur la chaîne suisse alémanique, est consacrée à ce sujet. Les données actuelles sont sans équivoque, la tendance de ces dernières années se poursuit, le revenu moyen des médecins (hommes et femmes confondus) a enregistré une baisse réelle de 3,14% entre 2005 et 2006. La valeur réelle de leur revenu moyen a en fait reculé de 38,7% depuis 1970. Les quelque 7 400 spécialistes en médecine générale, médecine interne, pédiatrie ou psychiatrie ont des revenus nettement inférieurs à ceux d’autres collègues. Ces différences proviennent essentiellement des soins dispensés aux patients disposant d’assurances complémentaires.

Les médecins qui fournissent leurs prestations médicales à la charge de l’assurance de base obligatoire les facturent par le biais du système tarifaire TARMED; les mêmes prestations sont rémunérées de la même manière, qu’il s’agisse d’un médecin de premier recours ou d’un spécialiste. La discussion récurrente au sujet d’une redistribution des revenus médicaux montre aujourd’hui ses limites dans la mesure où les spécialistes réalisent une partie importante de leurs revenus par le biais d’assurances complémentaires.

La FMH est cependant persuadée qu’une amélioration de la situation financière des praticiens en médecine de famille est absolument nécessaire, d’autant plus dans un contexte de pénurie manifeste de médecins de famille. Les décisions prises l’année dernière par le Département fédéral de l’intérieur et l’OFSP contre la médecine de famille ont un effet dissuasif pour les jeunes médecins qui souhaitent embrasser une carrière en médecine de premier recours. Pour assurer à terme la prise en charge médicale de la population en Suisse, il faut que le travail des médecins de famille bénéficie enfin d’une rémunération adéquate. La FMH demande donc de procéder à une correction tarifaire exceptionnelle en vue de revaloriser la médecine de premier recours. Dans le cadre de la prochaine révision du TARMED, il est prévu de créer un nouveau chapitre pour les médecins de premiers recours. Une redistribution des revenus au sein du TARMED peut être discutée à condition

d'impliquer toutes les sociétés de discipline médicale concernées; cette révision tarifaire doit se dérouler selon des critères économiques objectifs. Elle ne suffira pas à résoudre la question d'un meilleur statut de la médecine de famille.

*Informations complémentaires :*

[Dossier «Médecine de famille»](#)

Sur demande, nous vous transmettrons volontiers l'article du Bulletin des médecins suisses à paraître le 24 mars.

**Renseignements:**

Jacqueline Wettstein, responsable de la communication de la FMH

Tél. 031/359 11 50, courriel: [jacqueline.wettstein@fmh.ch](mailto:jacqueline.wettstein@fmh.ch)